

# charte graphique

## Plan de Cohésion Sociale

avril 2011



Le logo est disponible en versions \*.ai et \*.eps (arts graphiques), \*.jpg (web) et \*.png (bureautique) auprès de :

**Soraya Arena Martinez**

Service public de Wallonie  
Direction interdépartementale de la Cohésion sociale

tél. : 081/32 13 42

mail : dics@spw.wallonie.be



## sommaire

1 • le logo	3
2 • la zone de protection	4
3 • la taille minimum	4
4 • les couleurs	5
5 • les variantes chromatiques sur fond blanc	6
6 • les variantes chromatiques sur fond coloré	7
7 • la typographie	9
8 • exemples d'utilisations incorrectes	10
9 • utilisation en cartouche avec le coq wallon	11

La nouvelle identité visuelle du **Plan de Cohésion Sociale** doit garder sa cohérence dans toutes les situations.

Cette charte graphique définit précisément l'utilisation du logo et permet ainsi à tous de l'utiliser sans le déformer.

## 1 • le logo

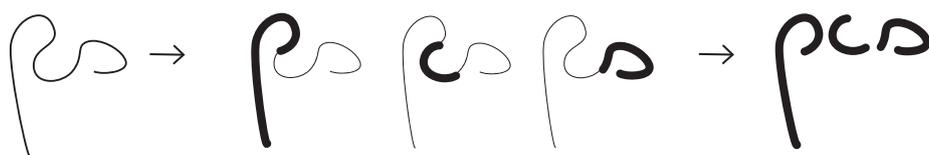


Le sigle est composé des lettres pcs dessinées d'un même trait.

Une ligne simple qui dessine les lettres PCS.

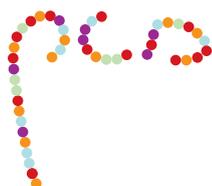
Un même trait, un même élan pour les 3 lettres.

C'est la cohésion.



Les points de couleurs s'assemblent pour dessiner les 3 lettres.

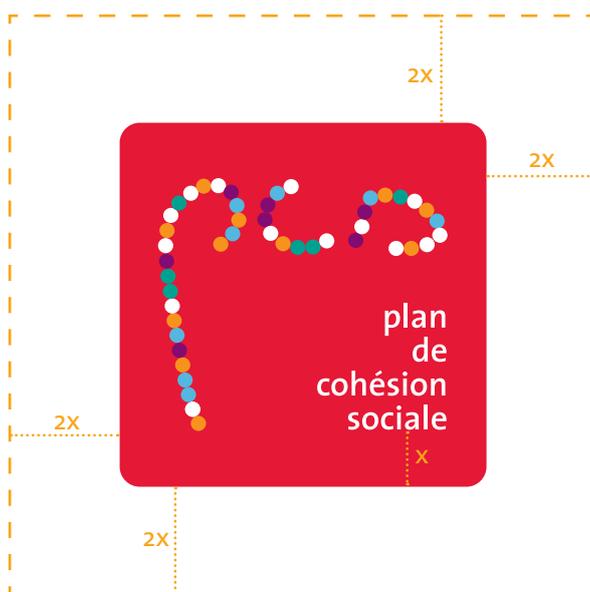
C'est la diversité.



La baseline "plan de cohésion sociale" est placée en bas à droite pour fermer le carré et asseoir les 3 lettres dans l'espace.

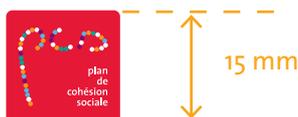
## 2 • la zone de protection

Le logo dans sa variante positive, dispose d'une zone de protection constituée d'un blanc tournant (zone autour d'un motif où aucun élément graphique ne doit apparaître pour ne pas perturber la lisibilité).



## 3 • la taille minimum

Pour garantir sa lisibilité, le logo ne peut être plus petit que 1,5 cm.



## 4 • les couleurs

Les références couleurs en **quadrichromie** :

### Le rouge

	cyan	0
	magenta	100
	jaune	81
	noir	4

les couleurs des points :

### le jaune

	cyan	0
	magenta	50
	jaune	100
	noir	0

### le violet

	cyan	40
	magenta	100
	jaune	0
	noir	25

### Le bleu

	cyan	60
	magenta	10
	jaune	5
	noir	0

### le vert

	cyan	85
	magenta	5
	jaune	50
	noir	7

Les références couleurs en mode **RVB** :

### Le rouge

	rouge	220
	vert	0
	bleu	46

les couleurs des points :

### le jaune

	rouge	242
	vert	148
	bleu	0

### le violet

	rouge	135
	vert	2
	bleu	103

### Le bleu

	rouge	102
	vert	184
	bleu	220

### le vert

	rouge	0
	vert	152
	bleu	136



## 5 • les variantes chromatiques sur fond blanc

couleur



noir et blanc

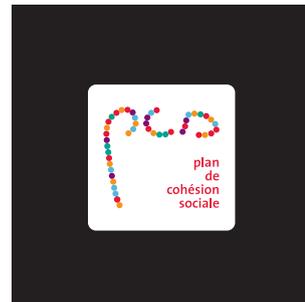
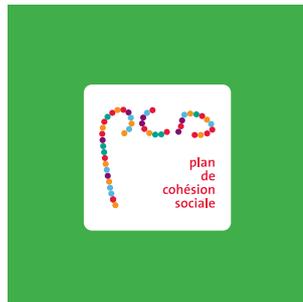
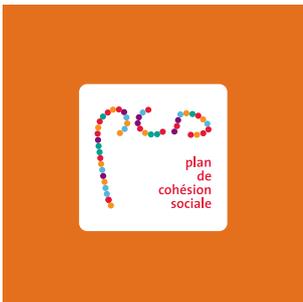


## 6 • les variantes chromatiques sur fond coloré

Sur un fond de la couleur du logo, ou de tout autre couleur d'une densité supérieure à 35% on utilise la variante négative du logo.



autres exemples :



Sur un fond d'une densité inférieure à 35%, on utilise le logo dans sa variante positive.

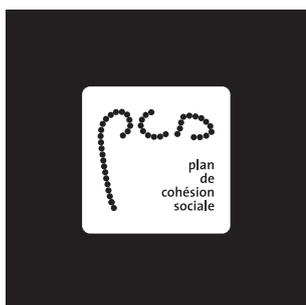


Sur un fond contenant des éléments graphiques ou des variations de couleurs, on utilise la zone blanche de protection.

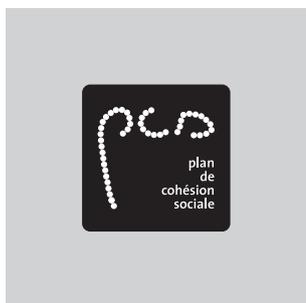


## 6 • les variantes chromatiques sur fond coloré - noir et blanc

Sur fond noir ou gris d'une densité supérieure à 35%, on utilise la variante négative du logo.



Sur fond gris d'une densité inférieure à 35% on utilise la variante positive du logo.



Sur fond contenant des éléments graphiques ou des variations de gris, on utilise la zone blanche de protection.



## 7 • la typographie

Les termes “plan de cohésion sociale” repris dans le logo utilise la police THE SANS, dans sa version Semi Bold.

plan  
de  
cohésion  
sociale

La police de caractère à utiliser sur les documents relatifs au Plan de Cohésion Sociale (documents administratifs et de communication ) est la THE SANS, dans les formes détaillées ci-dessous :

The Sans Plain

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz  
0123456789  
+&@?;:\*%

The Sans Italic

*ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ*  
*abcdefghijklmnopqrstuvwxyz*  
*0123456789*  
*+&@?;:\*%*

The Sans Bold Plain

**ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ**  
**abcdefghijklmnopqrstuvwxyz**  
**0123456789**  
**+&@?;:\*%**

The Sans Bold Italic

***ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ***  
***abcdefghijklmnopqrstuvwxyz***  
***0123456789***  
***+&@?;:\*%***

## 8 • exemples d'utilisations incorrectes

On ne peut pas :

- modifier la couleur



- mettre un contour



- déformer le logo



- utiliser la variante négative sur fond blanc



- changer la proportion des éléments entre eux



- changer la police de caractère



## 9 • utilisation en cartouche avec le coq wallon

Le logo du Plan de Cohésion Sociale peut être utilisé en cartouche avec le coq wallon, dans ce cas il est soumis aux règles définies par la charte graphique du logo “Wallonie”, disponible sur le site <http://www.wallonie.be>.

Ainsi, une ligne verticale (noir 90 %) sépare les deux éléments. Elle mesure la même hauteur que celle du coq et de sa baseline.

